

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 5 octobre 2023 – Délibération n°113

L'an deux mil vingt trois et le cinq octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	29	23

Date de la convocation
05/10/2023

Date d'affichage de la convocation
28/09/2023

Secrétaire de séance : Françoise CAPUS

Présents : ALMIRE Yvan - ANGLADE Clémence - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise – CARON Annick - CARNAC André - CONSTANS Mathieu - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - FOS Mariana - LAURAIN Damien – MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle

Absents : RAGOT Annie - BORIE Nina – BOUDIAS DECROIX Nathalie (Pouvoir à Mélanie BRUNET)- CAZES CORBOZ Maryse – DE LESCURE Jérôme (pouvoir à Mathieu CONSTANS) - FABRE Emilie (pouvoir à Aurélien MAJOREL) - LABRO Isabelle -JARROUSSE Caroline (pouvoir à Clémence ANGLADE) - LAYRAL Rémi - MURET Yvain –

Objet

AVENANT BOURG CENTRE OCCITANIE

Monsieur le Maire rappelle la signature du Contrat Bourg Centre 2018-2021 notre commune approuvée par la Région Occitanie.

Il indique que le dispositif de développement et de valorisation des Contrats Bourg Centre Occitanie / Pyrénées Méditerranée pour la période 2022-2028 est poursuivi par la Région Occitanie et a été approuvé lors de la commission permanente du 16 décembre 2021.

Il explique que la commune a souhaité poursuivre la démarche Bourg Centre et a sollicité la signature d'un avenant au Contrat. La commune est accompagnée par le PNR des Grands Causses pour la mise à jour des éléments du contrat, du programme d'action et la préparation de l'Avenant.

Monsieur le Maire précise que le projet de contrat a été construit en lien avec les différents partenaires techniques et signataires : Région Occitanie, Département de l'Aveyron, la Communauté de Commune, le PNR des Grands Causses, le CAUE, l'EPF Occitanie et les services de l'Etat.

Le comité de pilotage de validation du projet s'est déroulé le 20 septembre à Millau et a approuvé le projet d'Avenant au contrat pour notre commune.

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve l'Avenant au contrat Bourg Centre pour la Commune de SEVERAC D'AVEYRON pour la période 2022-2028
- Mandate Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme

le Maire, Edmond GROS

